

Perwez



# Chapelle Saint-Roch

Sauvetage  
d'un monument rural





Organisme régional d'intérêt public, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) a été créé par décret en avril 1999. Ses missions sont au nombre de quatre : valoriser certains monuments classés appartenant à la Région wallonne ou s'intégrant dans une thématique, aider les propriétaires publics ou privés à restaurer et s'il y a lieu réaffecter des biens classés particulièrement problématiques, assurer la transmission des savoir-faire en matière de Patrimoine en organisant des stages de perfectionnement pour les professionnels et des classes d'éveil pour adolescents, enfin assurer la politique régionale de publications, de communication et de sensibilisation du public au patrimoine.

Parmi la centaine de biens classés inscrits sur la liste de l'Institut figurent plusieurs petites chapelles dont la chapelle Saint-Roch à Perwez.

L'IPW a pu bénéficier ici d'une excellente collaboration de la part de la Commune (ce qui n'est hélas pas toujours le cas partout lorsqu'il s'agit de sauver de la ruine ce type de patrimoine) mais le dossier a pâti de nombreux aléas puisqu'il aura fallu toute une législature pour parvenir au but.

Établie sur un des points culminants du Brabant wallon, la petite chapelle marque l'entrée de Perwez en venant d'Aische-en-Refail. Il s'agit d'une construction polygonale en briques chaulées sur un soubassement de pierre. La façade pignon est garnie d'oreilles, d'épis et d'un pinacle. Deux petites fenêtres rectangulaires encadrent la porte d'entrée surmontée d'un œil-de-bœuf. Une jolie croix gothique en pierre bleue décore la façade. Sur le linteau intérieur de la porte, on peut lire l'inscription IEAN RENARD 1636. Il s'agit sans doute du nom du fondateur de la chapelle et de la date de construction. La chapelle est dédiée à saint Roch, invoqué contre les maladies contagieuses et plus particulièrement la peste.

Lors de son classement en 1989, la chapelle appartient en indivision à 26 propriétaires et souffre d'un manque d'entretien et de problèmes de stabilité. La création du comité « Restauration de la chapelle Saint-Roch » et la mise en place d'un groupe de travail aboutiront en 1999 à la cession du bien au profit de la Commune. À la même époque, le monument est inscrit par le Gouvernement wallon sur la liste des monuments classés "en péril" pour lesquels l'Institut du Patrimoine wallon apporte son aide aux propriétaires.



En 2000, l'intervention de l'Institut conduit au lancement de la procédure de certificat de patrimoine, procédure préalable à la demande d'un permis d'urbanisme pour tous travaux sur un monument classé. L'IPW, la Commune et le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) signent alors une convention pour la restauration de la chapelle et son intégration dans un aménagement routier projeté par le MET. L'association momentanée Atelier de Malèves - Jean-Louis Vanden Eynde est désignée comme auteur de projet.

Vu l'état de dégradation de la chapelle, le comité d'accompagnement du certificat de patrimoine propose d'entreprendre des mesures conservatoires urgentes : d'une part, le cerclage du bâtiment et, d'autre part, sa mise hors-eau par l'installation d'une toiture provisoire. Ces travaux sont réalisés en mars 2002 par l'entreprise Lemlyn de Sambreville.

Le dossier de restauration sera finalisé en février 2002 au bout de quatre réunions de certificat de patrimoine. Le projet porte sur la restauration des maçonneries, de la couverture, de l'intérieur et de l'escalier d'accès. Après la procédure de marchés publics et la signature de l'arrêté de subventionnement, les travaux de restauration de la chapelle sont attribués à l'entreprise Brahy qui démarre le chantier en avril 2004. Mais le chantier est interrompu en juin dans l'attente d'un avenant à l'arrêté de subventionnement. En effet, le dégagement de la banquette extérieure et l'arasement du remblai avaient révélé l'absence de fondation et la nécessité d'une reprise en sous-œuvre. L'interruption va durer près d'un an et demi! Les travaux recommencent le 17 novembre 2005, mais la faillite de la société Brahy provoque peu après un nouvel arrêt du chantier.

La Commune est alors contrainte de lancer un nouveau marché pour l'achèvement des travaux. C'est l'entreprise Maxi Vandenbosch de Walhain qui termine la restauration de la chapelle plus de deux ans après le début du chantier et six ans après le lancement de la procédure.

Les murs présentant des fissures ont été démontés et reconstruits à l'identique. Le massif de béton construit en soubassement a été supprimé et le parement sous-jacent en moellons a été restauré. Après nettoyage complet, les maçonneries ont été couvertes d'un badigeon à la chaux. La chapelle a également retrouvé une belle couverture d'ardoises sommée d'une croix en fer forgé. La charpente d'origine restituée reste apparente à l'intérieur. L'oculus a été garni d'un vitrail contemporain qui colore l'intérieur de la chapelle dont les murs ont été chaulés et le sol couvert d'un carrelage en terre cuite.

Le résultat valait la peine!





## Chapelle Saint-Roch

Rue Saint-Roch  
1360 Perwez

Classement de la chapelle comme monument et de ses  
abords comme site par arrêté du 16 mai 1989.

### Maître de l'ouvrage :

Commune de Perwez

### Gestionnaire du dossier à l'IPW :

Annick Mahin

### Auteurs de projet :

Association momentanée Atelier de Malèves  
Rue Notre-Dame, 23  
1360 Malèves-Sainte-Marie

&

Wautier Vanden Eynde Arch. s.a.

Rue Watteeu, 16  
1000 Bruxelles

Montant total des travaux : 96.173 € TVAC

Intervention de la Région wallonne,

Division du Patrimoine :

60 % sur les travaux + 7 % sur les honoraires

Intervention de la Province du Brabant wallon :

5 % sur les travaux

Intervention de l'IPW :

8 % sur les honoraires

Solde à charge de la Commune, propriétaire

### Mesures conservatoires

Pascal Lemlyn  
Rue du Chesselet, 30  
5060 Sambreville



### Gros œuvre fermé

Brahy s.a.  
Zoning industriel  
5150 Floreffe



### Finitions

Maxi Vandenbosch s.p.r.l.  
Rue du Centre, 16  
1457 Walhain



### Artisan verrier

Philippe Leroy  
Rue de l'Ermitage, 67 b  
4121 Neuville-en-Condroz

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON  
Rue du Lombard, 79 • 5000 Namur  
Tél 081/654 154 • Fax 081/654 144  
ipw@institutdupatrimoine.be  
www.institutdupatrimoine.be

